

## Marion Lemesre accueille le Roadshow e-commerce 2014 à l'Hôtel de Ville

**Marion, Lemesre, Echevine du Commerce de la Ville de Bruxelles, accueille ce soir à l'Hôtel de Ville la seconde session Roadshow e-commerce 2014, organisée par UNIZO en collaboration avec Atrium et la Commerce Academy. Ces sessions bilingues et gratuites d'une durée de 2 heures visent à informer les commerçants ou futurs commerçants sur les rouages du commerce électronique.**

Marion Lemesre a directement tenu à soutenir ce projet car elle a à cœur, en sa qualité d'Echevine des Affaires économiques de soutenir le développement du commerce à Bruxelles. *« Je suis convaincue qu'il est essentiel qu'un commerce de destination de qualité, diversifié et performant se « re développe » au cœur de Bruxelles pour redonner envie au Bruxellois l'envie de faire du shopping au Centre-ville »* a-t-elle déclaré.

Afin de développer l'activité commerciale, il convient aussi de soutenir les entrepreneurs en leur donnant les outils leur permettant d'être les plus performants possible. L'E-commerce, les réseaux sociaux et internet sont des outils informatiques qui permettent de se faire connaître et de déployer une activité. Quelle que soit la taille des commerces, qu'ils soient de proximité ou non, tous les professionnels du secteur s'accordent à considérer que l'e-commerce sera un vecteur majeur du commerce dans les années à venir.

Grâce à ces séances d'informations gratuites et bilingues proposées aux commerçants, il est intéressant de découvrir qu'il n'est pas toujours nécessaire de dépenser des fortunes et qu'au moyen de quelques connaissances de base, un peu de soutien et une bonne orientation il est possible d'améliorer ses performances.

L'offre commerciale qui va se développer prochainement le long du canal (les Docks) et sur le Plateau du Heysel ( Néo) impose de mener une politique active de gestion de celle-ci, avec un positionnement marketing clair, au Centre-Ville et en bordure de celui-ci (Tour & Taxis)

Dans le cadre des mesures spécifiques destinées à soutenir et renforcer la diversité, l'originalité et la qualité de l'offre commerciale, la Ville de Bruxelles s'est dotée récemment d'un nouvel outil de soutien et de promotion du commerce [entreprendre.brucity](http://entreprendre.brucity). *'Tant par sa Régie foncière que celle de son CPAS, la Ville de Bruxelles dispose d'un volume de surfaces commerciales suffisant qui devrait lui permettre une gestion dynamique du foncier, notamment par l'application de loyers différenciés à même de créer une offre commerciale complète et répondant aux attentes des utilisateurs'* ajoute-t-elle.

D'une façon générale La Ville veillera désormais à privilégier l'accès aux propriétés commerciales communales des projets s'inscrivant pleinement dans le cadre de son Schéma de Développement Commercial.

Par ce nouvel outil, des actions concertées et des financements publics peuvent permettre de mobiliser plus d'argent privé affectés à des opérations de rénovation ou d'embellissement : rénovation de façades et de devantures, verdurisation, harmonisation d'enseignes... autant d'actions qui auront un impact sur la cohérence et l'attractivité de la zone concernée.

En effet, le projet ambitieux de piétonisation des boulevards du Centre ne constituera une réussite que si la Ville réussit le pari de refaire du Centre un lieu de destination, par bien sûr son attractivité culturelle et touristique mais également par son attractivité commerciale.

Consciente de cet enjeu, la Ville a commandé une étude qui déterminera un schéma de développement commercial et un Web Observatoire du commerce, actuellement en cours d'élaboration, qui lui permettra de faire des choix quant au développement d'une offre commerciale de qualité, accessible, variée, non concurrente avec les pôles commerciaux voisins mais complémentaire à ceux-ci.

Cette nouvelle politique menée par la Ville de Bruxelles trouve également toute sa cohérence avec l'évolution des politiques régionales en cette matière c'est-à-dire la mutation d'Atrium en Agence régionale du Commerce s'étendant à l'ensemble des noyaux commerciaux des 19 communes en 5 zones supra-communales et dont les asbl locales seront dissoutes ou intégrées prochainement dans la structure faîtière. *« Une telle évolution qui centrera l'action d'Atrium sur une approche plus macro-économique et plus globale au niveau régional justifie pleinement la création par commune, d'un dispositif spécifique ainsi qu'un renforcement du soutien aux Associations de Commerçants, ainsi revalorisées et responsabilisées »* a-t-elle conclu.

**Contact Presse :** Odile Clément [odile.clement@brucity.be](mailto:odile.clement@brucity.be) Tél. : 0477/25.73.95